

M
Georges Treyvoux
avec
Marie Anne Veillon

Le Vingt huitieme Octobre Mil sept cens Quarante quatre Apres les Flançailles et la Publication
d'un Bans seulement Canoniquement faite Sans opposition en vertu de la Dispense des deux autres accordées
par Monseigneur l'illustrissime et Reverendissime Evêque de la Diocèse Signé C. R. de Menon
vicaire general et plus bas par Monseigneur Francois secretaire en date du vingt quatre des
dits mois et ans insinué et contrôlé les mêmes jour se Henri Guigné curé de la paroisse de
saint Sauveur de grigny en Lionnois demeurant a present en cette ville de la Rochelle Paroisse de
saint Sauveur fils de deffunt charles Treyvoux et de Jeanne Berger a present veuve dont le consentement
audit mariage est resté dans la liane de Mr Queonier notaire. et De Marie anne veillon
veuve de Vincent Royer maître Arquebusier demeurante en cette dite ville même Paroisse de
saint Sauveur ensuite de qui se les a solennellement et par parole de present contracté en mariage en
Présence de leurs Parents et amis de Cure et de autres par dont les uns ont signé et les autres ont
declaré se le savoir. Scavoir du côté de georges Treyvoux et de Jean Baptiste Bordier inspecteur
des Fortifications Hilario Guibert Bontoutier et du côté de Marie anne veillon Gabriel Morin
Mr Polier detain et Rigomer Marie Jean Guesdon employé et Bernard d'hery Mr Tailleur

George Treyvoux
Bordier Hilario Guibert gabriel Morin
Guesdon
jaillot Curé de s^t Sauveur

Mariage de Georges Treyvoux et Marie-Anne Veillon le 28-10-1744 à La Rochelle (St-Sauveur), Charente-Maritime

Le dixhuitieme de juillet mil sept cent trente cinq apres les fiancailles et les publications
 del trois sans veu le certifficat du sieur julleb curé de saint laurens dacté du diec
 sept juillet suiuant les ordonnances de loglise et de ce diocete et quil ne fait trouué aucun
 empeschement canonique je pretre vicairo de la paroille de saint Barthelémy soulligné
 jay receu le consentement mutuel de mariage de vincent Royé compaignon arquebutier
 de merchant en cette ville paroille de saint laurens natif dicelle fill de philipe Royé
 maître arquebutier en cette ville et de defunte marguerite boullard conioint del pere et
 mere duncpart et Marianne veillon natue de la ville de Rochefort demourant
 en cette ville paroille de saint Barthelémy fille de defunts guy veillon maître
 charpentier de nauire et de jeanne Negre conioint del pere et mere dautecpart
 ensuite Les ay conioint en mariage et Leur ay donne la benediction nuptiale les
 Les ceremonies de loglis contract patte par desbarcel notaire royal en presens des
 temoins qui ont affirmé du domicile del parochiel philipe Royé jacquel gautier
 paul audhojn jean Bozied et autres qui ont signé avec moy
 Vincent Royé mariane veillon audregorge Genetron
 Pudoisins audoijin gorge chopain
 Etienne Dercheron Jurieux
 M. Brunetorey
 M. de la Roche
 09/

Mariage de Vincent Royé et Marianne Veillon le 18-07-1735 à La Rochelle (St-Barthélémy)
 Charente-Maritime

Par Lise Dandonneau, 2018